

# programme culturel 2005/2006

## >>> décembre-mai



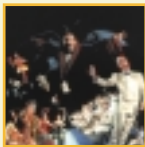
### DECEMBRE

Gospel & spirituals >>> **LES NEWBERRY SINGERS**

• dimanche 11 / 17 h 00 / Eglise Ste Madeleine Montargis

Concert >>> **CANTATES de J. S. BACH**

• vendredi 16 / 20 h 45 / Eglise Ste Madeleine Montargis



### JANVIER

Variété jazzy >>> **GD. ORCHESTRE DU SPLENDID**

• samedi 14 / 20 h 45 / Château Blanc Villemandeur

Danse >>> **LES FABLES À LA FONTAINE**

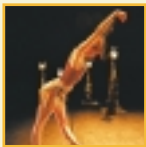
• jeudi 19 / 19 h 30 / Espace Jean-Vilar Amilly  
• vendredi 20 / 20 h 45 / Espace Jean-Vilar Amilly

Concert >>> **VIVALDI par L'ENSEMBLE 415**

• mercredi 25 / 20 h 45 / Espace Jean-Vilar Amilly

Variété >>> **LES TÊTES RAIDES**

• samedi 28 / 20 h 45 / Château Blanc Villemandeur



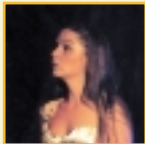
### FEVRIER

Théâtre >>> **ANDROMAQUE de RACINE**

• mardi 7 / 20 h 45 / Espace Jean-Vilar Amilly  
• mercredi 8 / 19 h 00 / Espace Jean-Vilar Amilly

Humour >>> **SIT par EL TRICICLE 2**

• mardi 28 / 20 h 45 / Espace Jean-Vilar Amilly



### MARS

Clowns >>> **LES COUSINS**

• mardi 7 / 20 h 45 / Le Hangar Chalette  
• mercredi 8 / 19 h 00 / Le Hangar Chalette

Concert >>> **CHŒUR D'HOMMES de SAINT PETERSBOURG**

• jeudi 16 / 20 h 45 / Eglise Ste Madeleine Montargis

Théâtre >>> **LES RUSTRES de GOLDONI avec Michel Galabru**

• mardi 28 / 20 h 45 / Espace Jean-Vilar Amilly  
• mercredi 29 / 20 h 00 / Espace Jean-Vilar Amilly



### AVRIL

Variété >>> **LES TAMBOURS DU BRONX**

• samedi 8 / 20 h 45 / Château Blanc Villemandeur

Concert >>> **LISZT par ACCENTUS Dir. Equilbey. Piano : Engerer**

• mercredi 12 / 20 h 45 / Espace Jean-Vilar Amilly

### MAI

Théâtre >>> **LES GRELOTS DU FOU par la Comédie Française**

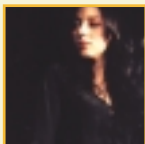
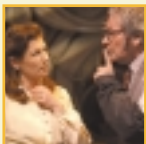
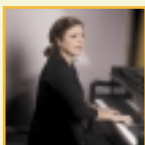
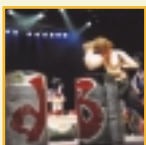
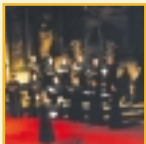
• mardi 2 / 20 h 45 / Espace Jean-Vilar Amilly  
• mercredi 3 / 20 h 00 / Espace Jean-Vilar Amilly

Opéra >>> **Le Devin du village de J. J. Rousseau Bastien et Bastienne de W. A. Mozart**

• mardi 9, jeudi 11, vendredi 12 / 20 h30  
Musée Girodet Montargis  
• mercredi 10 / 19 h

Musique du monde >>> **NORIG et ses musiciens tsiganes**

• vendredi 19 / 20 h 00 / Kiosque du Pâtis Montargis



### Concert



**Les Jardins d'Agrément**

Concerts à Amilly

Tél : 02 38 28 76 68 • Fax : 02 38 28 76 65  
E-mail : [jardinsagrement@free.fr](mailto:jardinsagrement@free.fr)  
Site Internet : <http://jardinsagrement.free.fr>

### Rendez-vous

**Carrefour des métiers**

Château Blanc • Villemandeur  
10 février 2006

Directeur de la publication : **Jean-Pierre DOOR**

maquette et réalisation : IPLB

comité de rédaction :

Jean-François Pezairé,

Vanessa Maligorne

Coordination et impression :

Wagram Conseil

E-mail :

[agglomontargoise@wanadoo.fr](mailto:agglomontargoise@wanadoo.fr)

Tél. 02.38.95.02.02.

Fax : 02.38.95.02.29

ISSN : 1632-8523

# Agglomération Montargoise

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Culture • Page 8-9

## Visite



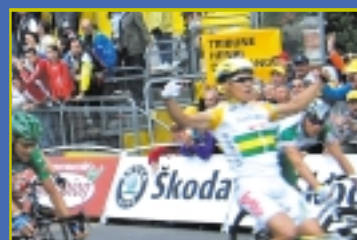
Page 3

## Environnement



Page 5

## Sport



Page 6-7

## Relations internationales



Page 10-11

## SOMMAIRE

- 3 • VISITE**  
- le ministre Philippe BAS pose la première pierre du jardin d'enfants spécialisé
- 4-5 • ENVIRONNEMENT**  
- débat public sur l'eau au siège de l'AME  
- inauguration de la station d'épuration de l'AME en présence de la ministre Nelly OLIN
- 6-7 • SPORT**  
- retour sur le tour
- 8-9 • CULTURE**  
- un nouveau chef d'œuvre au musée Girodet  
- l'exposition "au delà du Maître, Girodet et l'atelier de David"
- 10-11 • RELATIONS INTERNATIONALES**  
- délégations Chinoises  
- visite des descendants Chinois  
- parcours touristique Chinois
- 12 • TRANSPORTS**  
- accueil de la délégation Russe  
- du nouveau pour les transports urbains, les bus AMELYS
- 13 • DEVELOPPEMENT**  
- partenariat entre le Conseil général du Loiret et l'AME  
- participation financière de l'AME à la contribution publique au projet de l'autoroute A19
- 14 • BUDGET**  
- section de fonctionnement  
- section d'investissement
- 15 • ACTIVITES**  
- pôle d'activités ARBORIA  
- les nouvelles compétences communautaires
- 16 • ANIMATIONS MONTARGOISES**  
- programme culturel décembre-mai

L'AME a adopté la Charte d'Agglomération qui appréhende la stratégie de développement de l'AME pour les dix ans à venir et intègre l'ensemble des fonctions de développement du territoire. Cette Charte doit être partagée avec la Région, car elle servira à l'édification du contrat régional d'agglomération.

Elle comprend :

- . Un diagnostic des fonctions urbaines, approuvé le 24 juin 2004, permettant de dégager les problématiques,
- . Une évaluation du Contrat d'agglomération 2000-2004 examinée au Comité de Pilotage du 3 juin 2005,
- . Les enjeux de développement (objectifs) que l'AME retient pour les 10 ans à venir, approuvés le 24 juin 2004,
- . Une stratégie de développement durable et réaliste détaillée en un programme d'actions à mettre en œuvre.

**Priorité n°1** - Développer l'emploi et assurer un développement économique durable : Améliorer la formation des habitants, déve-



## Edito

Avec un retour sur le succès du Tour de France 2005 à Montargis, vous lirez dans ce journal les autres temps forts de l'AME : la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du jardin d'enfants spécialisé par Philippe BAS, Ministre délégué aux personnes handicapées, l'inauguration de la station d'épuration de l'AME à Châlette par Nelly OLIN, Ministre de l'Ecologie et du développement durable, l'accueil de nombreuses délégations étrangères, la signature d'une convention de partenariat avec le Conseil général du Loiret, la contribution de l'AME au projet de l'autoroute A19.

Le Musée Girodet a pris une ampleur considérable, l'exposition actuelle ayant fait autant d'entrées que celles des 4 années précédentes réunies. Les Montargois sont donc sensibles aux nouveaux projets que nous leur proposons.

Vous pourrez constater que le développement du territoire Montargois est en marche. Le rayonnement de l'AME s'accroît toujours plus, grâce à l'action des élus communautaires aux services des 60 000 habitants de l'Agglomération.

Permettez-moi de vous souhaiter de bonnes fêtes et une excellente année 2006.

Jean-Pierre DOOR

Président de la Communauté d'agglomération  
Député-Maire de Montargis

## Approbation de la Charte d'Agglomération à l'Horizon 2015

lopper de nouvelles activités, proposer une offre foncière diversifiée et adaptée aux besoins des entreprises, soutenir les activités commerciales et artisanales, décloisonner le territoire et bâtir une image attractive de l'agglomération.

**Priorité n°2** - Renforcer l'équilibre de l'agglomération : Assurer une offre de logements adaptée et la cohésion sociale sur l'ensemble de l'agglomération, limiter le déséquilibre démographique et adapter l'offre de services aux personnes.

**Priorité n°3** - Améliorer le cadre de vie : Adapter l'offre de transports collectifs intra urbain, développer les modes de circulation douce, faciliter les transports routiers au sein de l'agglomération, faciliter les communications vers les autres agglomérations, protéger les zones environnementales fragiles, améliorer l'environnement urbain, faciliter l'accès à la culture et au sport dans les différentes communes, renforcer l'offre sportive et culturelle et les complémentarités des équipements et des actions.

**Priorité n°4** - Renforcer l'attractivité touristique : Etoffer l'offre touristique, structurer une offre communautaire, inscrire l'offre touristique de l'agglomération dans un ensemble plus large.

# Le Ministre Philippe BAS pose la première pierre du Jardin d'enfants spécialisé



Jardin d'enfants spécialisé - Amilly

A l'invitation de Jean-Pierre Door, Président de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing, lundi 7 novembre 2005, Monsieur Philippe BAS, Ministre délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, est venu poser la première pierre du Jardin d'enfants spécialisé. A cette occasion, le Ministre a visité le Centre d'accueil de jour pour les personnes handicapés à Montargis ainsi que le Centre d'Aide par le Travail Les Rateliers à Amilly où nous a été présenté la bière la Bell' de Loing médaillée d'or au salon de l'agriculture.



Centre de Jour



Centre de Jour



Centre d'Aide par le Travail - Amilly



C.A.T. - Amilly



C.A.T. - Amilly



C.A.T. - Amilly



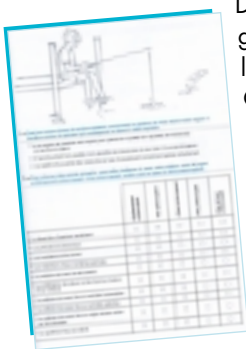
C.A.T. - Amilly

# 29 septembre 2005

## Débat public sur l'eau au siège de l'AME, au Tivoli



Deux cent personnes se sont réunies, Jeudi 29 septembre 2005, au Tivoli autour d'un sujet important, l'eau. Cette réunion-débat était organisée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'AME. Le but de ce débat public était que chacun, élus et Montargois, donne son avis sur l'eau et influence la politique mise en place pour les prochaines années et pour les générations futures. La qualité de l'eau, les inondations, la sécheresse, la biodiversité, le prix, l'eau potable, l'assainissement et la pollution, étaient au centre de la discussion.



Dans le cadre de la directive européenne sur la gestion de l'eau à l'horizon 2015, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Montargoise Et rives du loing ont invité les Montargois à s'impliquer sur la protection de la ressource en eau et a répondu aux nombreuses questions sur la gestion durable de l'eau.

Les Montargois ont activement participé à ce débat et ont également répondu à un questionnaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres, afin de donner leur avis.

Principal sujet abordé au cours de ce débat : la pollution du milieu aquatique et la gestion de l'eau.

Egalement exposé au cours de ce débat, les enjeux locaux sur lesquels le public a été appelé à se prononcer. Sur l'ensemble du bassin Seine-Normandie, quatre enjeux majeurs ont été évoqués dans un film :

- protéger l'environnement et sauvegarder la santé ;
- anticiper les inondations et les sécheresses ;
- favoriser un financement équilibré de la politique de l'eau ;
- renforcer les actions de proximité pour la gestion de l'eau.

### A savoir : les compétences de l'AME en matière d'assainissement :

La Communauté d'Agglomération Montargoise a les compétences production et stockage de l'eau potable, assainissement, environnement. Les forages et les réservoirs ainsi que leur exploitation dépendent de l'AME. C'est dans ce cadre qu'ont été mises en place les unités de traitement des pesticides (Skids) et que l'AME a lancé une recherche de nouvelles ressources d'eau. Concernant les eaux usées, l'AME gère les ouvrages de collecte (réseau) et traitement (stations d'épuration) de l'assainissement collectif. Dans ce cadre, elle a réalisé sa nouvelle station d'épuration "Les Prés Blancs" à Châlette-sur-Loing.



Pour l'assainissement non collectif, l'Agglomération a la charge de la mise en place du SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif).

En matière d'eaux pluviales, elle est compétente pour la totalité des ouvrages, de la collecte au rejet. L'AME a lancé une étude de recherche de ressources en eau potable.





# Inauguration de la station d'épuration de l'AME

à Châlette sur Loing,  
en présence de **Madame Nelly OLIN,**  
**Ministre de l'Écologie et du développement durable,**

Vendredi 21 octobre 2005, a été inaugurée la nouvelle station d'épuration "Les Prés Blonds" à Châlette-sur-Loing en présence de Madame Nelly OLIN, Ministre de l'Écologie et du développement durable et de Monsieur Jean-Pierre DOOR Président de la Communauté d'Agglomération Montargoise Et rives du loing, Député-maire de Montargis.

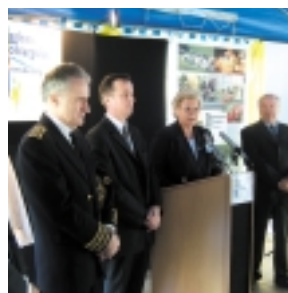
La construction de la nouvelle station d'épuration de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing fait partie d'un ensemble négocié avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'AME. Cette imposante installation témoigne de l'engagement politique de l'AME dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Cette station d'épuration a été construite par le groupement d'entreprises CHAGNEAU et OTV, avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage du cabinet AMODIAG, et le Cabinet SETUDE comme maître d'œuvre pour la conception générale. Cette station a été construite sans stopper l'ancienne, sur le même terrain, et a pu être augmenté en capacité de traitement des eaux usées de 45 000 à 85 000 équivalents habitants. Le site de l'ancienne station a été transformé en espaces verts pour démontrer finalement qu'une station d'épuration peut contrecarrer les préjugés et avoir quand même un certain charme lorsqu'elle est située dans un site privilégié. La station a été étudiée afin de s'insérer au mieux dans notre environnement, et les bâtiments sont entièrement fermés pour que la station soit exempte de nuisances. Elle traite bien évidemment nitrates et phosphores et elle comporte également un système de traitement des odeurs. L'aspect d'intégration du site dans son environnement a été particulièrement traité dans le marché, et s'inscrit dans une démarche qualité. D'ailleurs cela a permis d'obtenir une certification de la norme ISO 14000, ce qui permettra de percevoir la prime Aquex.

Le coût total de cette station d'épuration s'élève à 18,38 millions d'Euros, dont le financement est de 60 % pour la collectivité locale, et 40 % pour l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Afin d'expliquer à tous l'assainissement, l'AME a également prévu un parcours pédagogique pour les visiteurs, qu'il s'agisse des scolaires ou des adultes.

L'AME est attachée à défendre la production de l'eau potable, ainsi que l'assainissement, pour optimiser la plus grande qualité aux concitoyens.





Installation technique dans l'école de gendarmerie



Salle de presse pour 60 journalistes



## Retour sur le Tour

L'AME a eu la chance d'accueillir le 6 juillet 2005 l'arrivée de la 5ème étape du Tour de France, Chambord-Montargis. Cet évènement international a été une grande fête et un plein succès.

C'est l'Australien, Robbie McEwen, qui a remporté au sprint, la cinquième étape du Tour de France à Montargis. L'évènement gratuit le plus médiatique au monde a déplacé des dizaines de milliers de spectateurs dans le Montargois.

De nombreuses animations étaient présentes avant l'arrivée du Tour, le public a pu apprécier les efforts de 23 athlètes handicapés qui pratiquent le "handcycling" à très haut niveau, les vélos humoristiques de la "Petite Reine" de Cepoy, les musiciens de l'harmonie de Sully-sur-Loire ont également participé aux festivités, les écoles de cyclisme de l'Agglomération ont défilé l'après-midi, et un grand spectacle de qualité a clôturé cette inoubliable journée du mercredi 6 juillet 2005.



# Mission accomplie pour l'association 2005, le Tour dans l'AME



Jean-Pierre Door accueille Richard Virenque



Préparée depuis plusieurs mois, l'association "2005, le Tour dans l'AME", présidée par Alain Patard, a fait un sans-faute dans l'organisation de cet événement exceptionnel.

Les services de l'AME, de la ville de Montargis, de Villemandeur, le monde économique du Gâtinais, les associations et même la Gendarmerie Nationale se sont associés pour que le Tour de France trouve un accueil à la mesure de ses besoins et de sa notoriété. Après 1969 et 1976, 2005 aura une fois de plus été une année marquée par le passage de la grande boucle dans le Montargois.

Cet événement populaire a eu un impact immense pour l'image du Montargois : 1200 journalistes internationaux présents, une retransmission dans 170 pays et plus de 2 millions de téléspectateurs.

Les téléspectateurs ont pu découvrir avec cette 5ème étape de splendides paysages et monuments, tout au long du parcours Chambord-Montargis. Jean-Pierre Door, Président de l'AME, Député-Maire de Montargis et Alain Patard, Président de l'association "2005, le Tour dans l'AME" sont prêts à renouveler l'expérience.

**Ils ont d'ailleurs annoncé l'organisation de la première étape du Paris-Nice 2006 à Villemandeur.**



Réception en l'honneur des dirigeants d'Amaury Sports Organisation

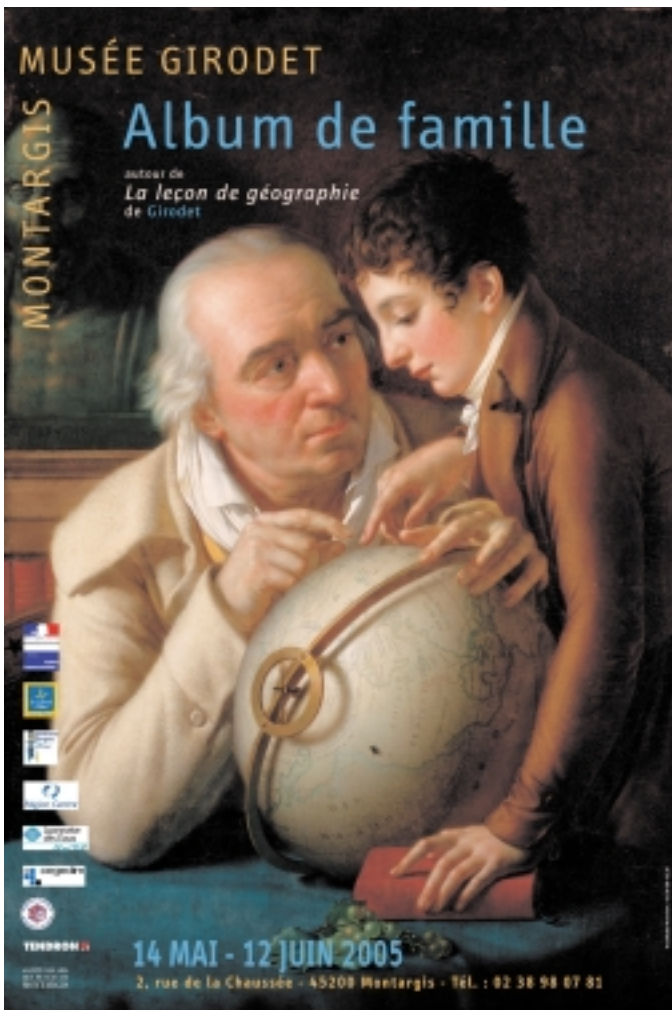


C. PRUDHOMME, B. HINAULT, J.M LEBLANC



# Un nouveau chef d'œuvre au Musée Girodet

**“La Leçon de géographie”, tableau peint par Anne-Louis GIRODET-TRIOSON, a été acquise par la Communauté d’agglomération.**

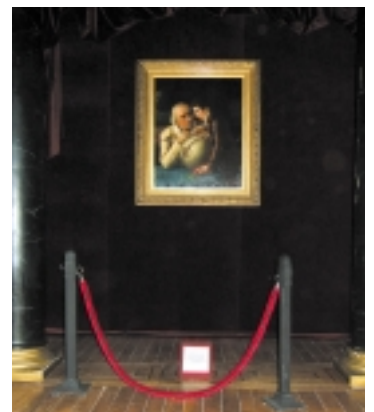


LE 10 Mai 2005, à Paris, le Président de l’Agglomération Montargoise Et rives du loing, Jean-Pierre Door annonce au côté du ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres, l’acquisition d’une œuvre majeure du peintre Anne-Louis Girodet-Trioson, La Leçon de géographie, destinée au musée Girodet de Montargis.

Présenté à la presse nationale par Renaud DONNEDIEU de VABRES, Ministre de la Culture, le 10 mai 2005, le tableau a ensuite été exposé le soir même à l’Assemblée nationale. Le 13 mai, c’est plus de 350 personnes qui sont venues à Montargis à la présentation officielle du tableau au Musée Girodet Jean-Pierre DOOR a pu remercier les nombreux partenaires qui l’ont aidé dans ses efforts pour acquérir ce chef d’œuvre, notamment l’Etat, les collectivités locales et le secteur privé. Richard DAGORNE, Conservateur du Musée, a donné au public les explications historiques et culturelles.

Grâce à un financement exceptionnel du Fonds du Patrimoine à hauteur de 87 %, ainsi que de la Région Centre et du Conseil général du Loiret, de la Lyonnaise des Eaux-Suez, de la Chambre de Commerce et d’Industrie du Loiret, de Cegedim, des Transports Tendron, de la société des Amis des musées de Montargis, du Rotary Club de Montargis et de plusieurs particuliers de la région de Montargis, l’AME a acquis un tableau d’une grande qualité.

A l’occasion de l’acquisition de ce chef d’œuvre, l’exposition “Album de famille” a été présentée du 14 mai au 12 juin 2005 au Musée Girodet, à Montargis, dans laquelle étaient réunis les cinq principaux portraits des membres de la famille Trioson exécutés par Girodet.





# L'exposition "Au-delà du Maître, Girodet et l'Atelier de David"

à Montargis du 20 septembre  
au 31 décembre 2005



A Montargis, le Musée Girodet propose l'exposition "Au-delà du Maître", consacrée à l'apprentissage et aux jeunes années de Girodet et de cinq autres grands noms de la peinture française du début du XIX<sup>ème</sup> siècle, tous élèves de David : François Xavier Fabre, François Gérard, Antoine Jean Gros, Jean-Baptiste Isabey, et Jean-Baptiste Wicar.

Cette exposition raconte les amitiés et les rivalités entre ces jeunes artistes durant la période allant de 1784 à 1802 ; elle illustre également leur volonté de dépasser le maître, le célèbre peintre David.

L'exposition réunit près de 70 peintures et dessins. Outre des œuvres appartenant à la collection du Musée Girodet, l'exposition présente des œuvres provenant de prestigieux musées nationaux (Musée du Louvre, Musée national du château de Versailles), de musées étrangers, et de musées de province. Elle permet également de découvrir certaines œuvres moins connues, appartenant à des collections privées françaises et étrangères.

Avec 10 000 entrées en 2005, le musée Girodet a quadruplé le nombre de visiteurs par rapport à 2004.



# Accueil de Délégations chinoises



*Délégation de la province de Qinghai - 29/06/05*



*Délégation de la province de Zhejiang - 11/07/05*



*J.P Door et le Maire de Huzhou - 05/09/05*

Depuis un an, la Communauté d'Agglomération Montargoise Et rives du loing accueille des délégations d'élus et de fonctionnaires de plusieurs provinces et de villes chinoises. Des délégations conduites par l'association Amitiés Chine-Montargis, mais aussi de nombreuses délégations que nous envoyons directement des agences de voyages parisiennes.

Les représentants chinois souhaitent se renseigner sur le fonctionnement de l'administration française et visiter le territoire du Montargois, avec notamment le parcours touristique chinois de l'AME. En effet, cette réalité historique franco-chine à Montargis est unique en France.



*Délégation de la province de Huzhou - 05/09/05*

## Visite de descendants chinois à Montargis



“La Chine et Montargis sont marquées par le sceau de l’histoire.”

Le 26 septembre 2005, l’AME a reçu à Montargis les descendants de personnalités historiques chinoises ayant vécu dans le Montargois, en présence du représentant du Ministre français délégué au tourisme, du Ministre chinois du tourisme, du représentant de l’Ambassade de Chine, des élus, des professionnels du tourisme, de la presse internationale et locale.

## Parcours touristique chinois

Le “circuit chinois” mis en place par l’AME, s’appuie sur une réalité historique : la présence de jeunes chinois à Montargis, Châlette et Amilly, dans les années 1910-1920. Ceux-ci rêvaient de réformer leur pays, débattaient librement de leurs projets... De retour en Chine, ils participèrent à la révolution chinoise et accédèrent à des postes à responsabilités. Un parcours touristique, grâce à une série de panneaux installés à l’entrée des logements ou des collèges qu’ils fréquentèrent, permet aujourd’hui de relire ce passé insolite de Montargis.



# Accueil d'une nouvelle délégation Russe



Le 13 septembre 2005, l'AME a reçu une délégation de Directeurs d'entreprises russes de transports. Le partage des expériences en matière de fonctionnement dans le domaine des transports urbains était l'objectif de cette réunion.



## Du nouveau pour les transports urbains, Les bus AMELYS

Le 9 septembre dernier, l'Agglomération Montargoise Et rives du loing, a inauguré la nouvelle image du réseau Stam.

Après 25 années, la Stam a donné le nom **Amelys** à son réseau. Amelys, ce nom représente à la fois l'AME mais également le symbole du Loiret qui est le Lys. Le design des bus a par la même occasion été transformé, les couleurs rappellent celles du logo de l'AME, et les notions de l'arbre et de l'eau qui constituent les paysages du Montargois. Huit nouveaux bus sont aujourd'hui en service pour garantir le confort des voyageurs.

# Un partenariat entre le Conseil général du Loiret et l'AME

Le Conseil général et la Communauté d'Agglomération Montargoise Et rives du loing, ont signé le 30 juin dernier, au Tivoli, une convention de développement et de partenariat qui reprend les principaux éléments suivants :

1. Aménagement du territoire, infrastructures et transports
2. Habitat et urbanisme
3. Développement économique et TIC
4. Education et enseignement supérieur
5. Environnement et tourisme
6. Solidarité
7. Culture, sport et jeunesse

L'objectif principal étant de formaliser le partenariat existant sur de nombreux domaines où les projets des villes recoupent les politiques sectorielles du Département, et ouvrir la voie d'une collaboration nouvelle sur des projets structurants.

Cette convention permettra de valoriser les projets et actions des différentes collectivités sur le territoire de l'Agglomération. Près de 6 millions d'euros de crédits départementaux vont ainsi permettre de financer de nombreux projets d'Agglomération



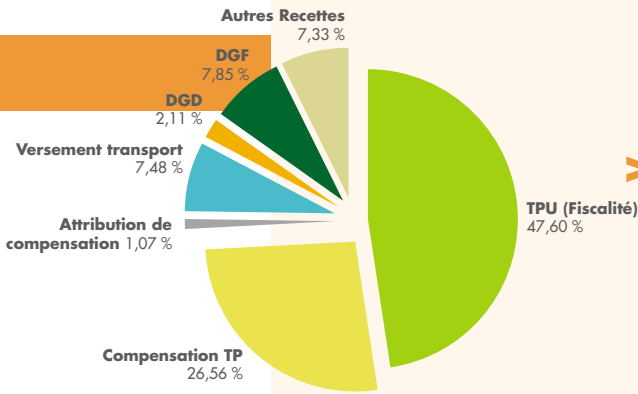
comme par exemple la zone Arboria, le réseau médiathèques, le bief de Bûges sur le canal, les programmes de voirie. L'Agglomération Montargoise participera au financement de l'A19 et apportera au Conseil général un terrain pour lui permettre de construire des nouveaux locaux pour la Maison du département du Montargois. Un véritable partenariat d'une durée de 6 ans qui sera renégocié en 2007.

## Participation financière de l'AME à la contribution publique au projet de l'autoroute A19

Dans le cadre de la convention de développement et de partenariat entre le Département du Loiret et l'AME approuvée par délibération du Conseil communautaire du 3 février 2005, l'AME s'engageait à participer au financement de la future autoroute A19 à hauteur d'une somme forfaitaire et définitive de 300.000 € par participation à un fonds de concours.

L'AME a voté le 3 novembre 2005 les conditions de cette participation. Il sera prévu, en particulier, d'étaler cette participation sur cinq exercices, soit 60.000 € par année de 2006 à 2010.

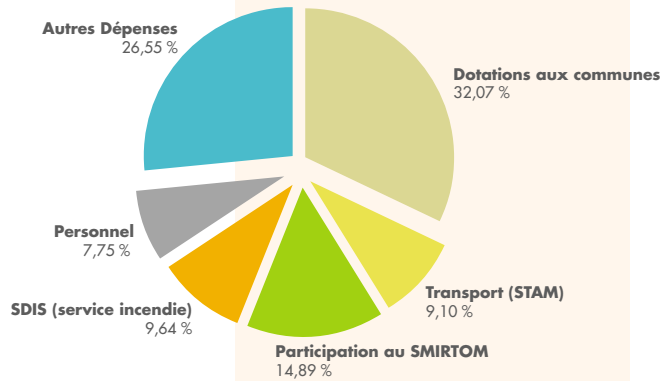
## >>> section de fonctionnement recettes



|                             |              |         |
|-----------------------------|--------------|---------|
| TPU (Fiscalité)             | 14 642 475 € | 47,60 % |
| Compensation TP             | 8 170 490 €  | 26,56 % |
| Attribution de compensation | 330 809 €    | 1,07 %  |
| Versement transport         | 2 300 000 €  | 7,48 %  |
| DGD                         | 650 000 €    | 2,11 %  |
| DGF                         | 2 414 585 €  | 7,85 %  |
| Autres Recettes             | 2 254 710 €  | 7,33 %  |

Total des recettes en euros 30 763 069 € 100 %

## dépenses



|                          |             |         |
|--------------------------|-------------|---------|
| Dotations aux communes   | 9 865 157 € | 32,07 % |
| Transport (STAM)         | 2 800 000 € | 9,10 %  |
| Participation au SMIRTOM | 4 579 510 € | 14,89 % |
| SDIS (service incendie)  | 2 964 839 € | 9,64 %  |
| Personnel                | 2 384 685 € | 7,75 %  |
| Autres Dépenses          | 8 168 878 € | 26,55 % |

Total des dépenses en euros 30 763 069 € 100 %

## section d'investissement <<< recettes

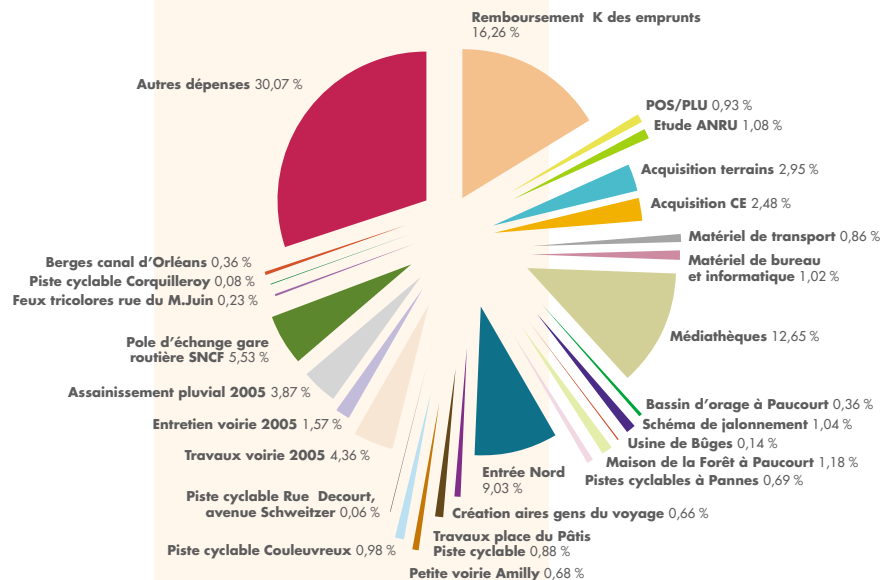
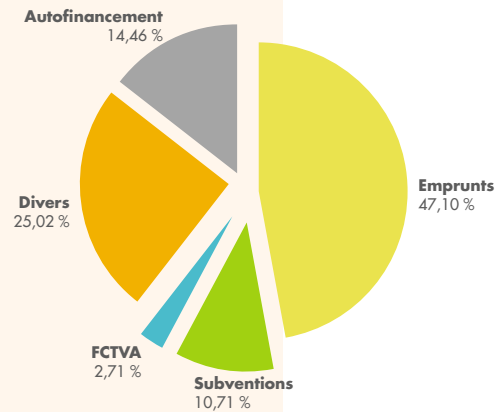
|                 |              |         |
|-----------------|--------------|---------|
| Emprunts        | 10 426 733 € | 47,10 % |
| Subventions     | 2 370 046 €  | 10,71 % |
| FCTVA           | 600 000 €    | 2,71 %  |
| Divers          | 5 538 618 €  | 25,02 % |
| Autofinancement | 3 200 852 €  | 14,46 % |

Total des recettes en euros 22 136 249 € 100 %

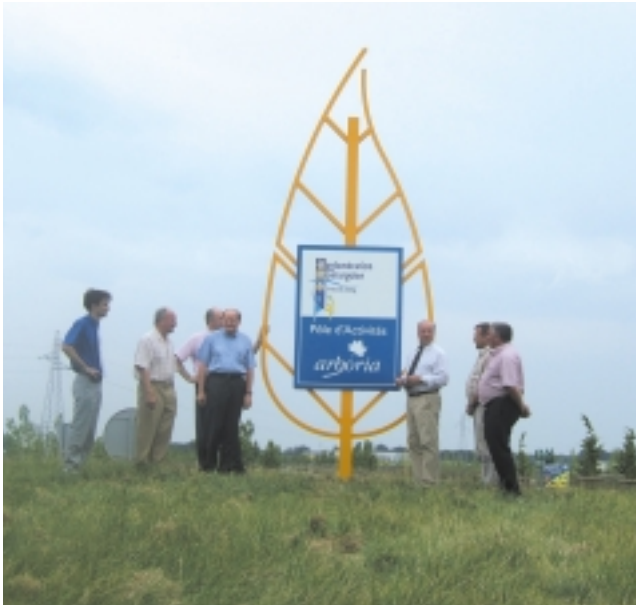
## dépenses

|   |             |         |
|---|-------------|---------|
| Remboursement K des emprunts                  | 3 600 000 € | 16,26 % |
| POS/PLU                                       | 205 000 €   | 0,93 %  |
| Etude ANRU                                    | 240 000 €   | 1,08 %  |
| Acquisition terrains                          | 652 000 €   | 2,95 %  |
| Acquisition CE                                | 550 000 €   | 2,48 %  |
| Matériel de transport                         | 189 598 €   | 0,86 %  |
| Matériel de bureau et informatique            | 225 000 €   | 1,02 %  |
| Médiathèques                                  | 2 800 000 € | 12,65 % |
| Bassin d'orage à Paucourt                     | 80 000 €    | 0,36 %  |
| Schéma de jalonnement                         | 230 000 €   | 1,04 %  |
| Usine de Bûges                                | 30 000 €    | 0,14 %  |
| Maison de la Forêt à Paucourt                 | 261 800 €   | 1,18 %  |
| Pistes cyclables à Pannes                     | 153 146 €   | 0,69 %  |
| Entrée Nord                                   | 2 000 000 € | 9,03 %  |
| Création aires gens du voyage                 | 146 200 €   | 0,66 %  |
| Travaux place du Pâtis                        | 195 000 €   | 0,88 %  |
| Piste cyclable - Petite voirie Amilly         | 150 000 €   | 0,68 %  |
| Piste cyclable Coulevreux                     | 216 845 €   | 0,98 %  |
| Piste cyclable Rue Decourt, avenue Schweitzer | 13 000 €    | 0,06 %  |
| Travaux voirie 2005                           | 965 000 €   | 4,36 %  |
| Entretien voirie 2005                         | 346 130 €   | 1,57 %  |
| Assainissement pluvial 2005                   | 857 649 €   | 3,87 %  |
| Pole d'échange gare routière SNCF             | 1 225 000 € | 5,53 %  |
| Feux tricolores rue du M.Juin                 | 50 000 €    | 0,23 %  |
| Piste cyclable Corquilleroy                   | 18 435 €    | 0,08 %  |
| Berges canal d'Orléans                        | 80 000 €    | 0,36 %  |
| Autres dépenses                               | 6 656 446 € | 30,07 % |

Total des dépenses en euros 22 136 249 € 100 %



# Pôle d'Activités Arboria



Un totem va désormais symboliser l'ensemble des sites à vocation économique dans le Montargois. Adhérant au plus près avec la symbolique de l'arbre et de l'eau, ce totem représente à la fois une feuille d'arbre et une goutte d'eau.

Inauguré le lundi 27 juin 2005 sur la zone d'activité Arboria en présence du Président de la Communauté d'Agglomération Montargoise Et rives du loing Jean Pierre Door, du conseiller communautaire délégué au développement économique, Guy Haghebaert, du directeur de cabinet, Jean-François Pezaire, du directeur des Affaires économiques, Christophe Fourrure, du responsable de la signalétique, Patrick Richer et les élus concernés notamment Claude Thierry (Pannes).

**HUTCHINSON** a choisi l'Agglomération Montargoise Et rives du loing pour produire son nouveau matériau, le Végaprène qui a les mêmes caractéristiques que le caoutchouc mais qui a la particularité d'être recyclable.

HUTCHINSON, est la toute première entreprise à s'installer sur la Zone d'Arboria et sera opérationnelle courant 2006.

## Les nouvelles compétences communautaires

L'AME a continué à définir l'intérêt communautaire de certaines compétences. Définir l'intérêt communautaire revient à distinguer dans une compétence donnée les actions et les équipements qui continueront à relever du niveau communal, de ceux qui par leur étendue, leur contenu, leur objet stratégique, leur dimension financière ou leur rayonnement sur le territoire intercommunal doivent être gérés par la communauté, et donc lui être transférés.

### Une ZAC est d'intérêt communautaire si elle répond à l'une des deux conditions suivantes :

- Les opérations présentant un enjeu, une attractivité et un rayonnement à l'échelle de l'agglomération notamment dans les domaines économiques du logement et des équipements publics.
- Ou les opérations de recomposition du tissu urbain dans la mesure où ces espaces sont repris dans des dispositifs contractuels de type "politique de la ville" ou "contrat d'agglomération".

### Sont reconnues d'intérêts communautaires :

• Au titre de la politique du logement, notamment du logement social : Les études générales sur l'habitat social portant sur tout ou partie de l'agglomération, la participation à des organismes œuvrant pour l'accès au logement après accord du conseil communautaire, l'animation de la conférence intercommunale du logement, la participation au schéma général d'implantation d'établissements pour des personnes âgées.

• Au titre des opérations en faveur du logement des personnes défavorisées : L'acquisition des terrains, construction, entretien et gestion des aires de stationnement des gens du voyage (compétence 5-9), la participation financière au Fonds Unifié Logement (FUL), la participation au schéma général d'implantation d'établissement pour personnes âgées dépendantes.

• Au titre de l'amélioration du parc immobilier bâti : La participation à la réalisation de logements sociaux dans les quartiers bénéficiaires de la politique de la ville par la mise à disposition de foncier quand l'équilibre financier de l'opération le nécessite, la participation à la réalisation de logements

sociaux dans le cadre du Contrat d'agglomération par la mise à disposition de foncier quand l'équilibre financier de l'opération le nécessite, les opérations programmées d'amélioration de l'habitat.

#### • Au titre de la protection de l'environnement les actions suivantes :

La mise en place des schémas concernant les nuisances sonores liées aux grandes infrastructures et la préservation de la qualité de l'air ainsi que l'organisation de la lutte contre la prolifération des chats errants.

• Au titre de la compétence "création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire." : Le parc de stationnement derrière la gare constitutif du pôle multimodal et les parcs de stationnement proposés comme tels par le PDU.

#### • Au titre de la politique de développement touristique d'intérêt communautaire, les actions de développement touristiques suivantes :

- La politique générale en matière d'accueil et de développement des équipements touristiques à l'échelle de l'intercommunalité.

- L'initiation ou la participation aux études et réflexions visant à procéder à l'adaptation de l'offre aux besoins de la clientèle touristique.

- L'élaboration de schémas généraux de développement et de valorisation de produits touristiques.

- L'intervention directe dans la mise en place ou l'expérimentation de produits ou équipements touristiques nouveaux pourvu qu'ils concernent plusieurs communes de l'agglomération.

- La prise en charge, que ce soit par création ou par transfert, et après accord du conseil communautaire, d'équipements structurants, tels les campings, dont le rayonnement touristique ou la capacité d'attraction vont au-delà de la seule commune d'implantation.

- L'adhésion directe ou indirecte aux organismes permettant de faire la promotion du territoire montargois notamment au moyen de guides touristiques.

- La mise en œuvre de la politique touristique de l'agglomération, qui peut être déléguée à des organismes extérieurs tel l'OTSI. Dans ce cas, de la convention précisant les objectifs et les moyens mis en œuvre, ainsi que les conditions de réalisation des actions, sont établies.